



Comité départemental olympique et sportif de Côte d'Or

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte d'Or a été créé pour représenter le Comité National Olympique et Sportif Français et le mouvement sportif dans le département. Le C.D.O.S de Côte d'Or est constitué de 61 comités sportifs du département. Il est géré et administré par un conseil d'administration, composé de membres bénévoles (présentés et élus par les comités).

I – SES MISSIONS

- ❖ Représenter le mouvement sportif auprès des pouvoirs publics. DDJS, CGI.
- ❖ Participer au développement de l'emploi sportif et sa pérennisation (Emplois Jeunes).
- ❖ Soutenir les propositions et les projets des comités départementaux.
- ❖ Promouvoir la pratique sportive dans le département.
- ❖ Regrouper toutes les disciplines adhérentes.
- ❖ Harmoniser les actions de l'ensemble du mouvement sportif.
- ❖ Aider les comités départementaux à s'organiser et à se développer.
- ❖ Contribuer à la défense du patrimoine sportif de l'Isère.
- ❖ Défendre et véhiculer les valeurs de l'Olympisme et l'esprit sportif.

II – SES ACTIONS

- ❖ Faire découvrir le sport au plus grand nombre par des actions comme le week-end national du sport en famille.
- ❖ Protéger la santé des sportifs et prévenir les comportements à risques.
- ❖ Former les dirigeants bénévoles aux rôles de gestionnaires, de décideurs et les futurs éducateurs sportifs.
- ❖ S'informer sur les attentes et les besoins des bénévoles du mouvement sportif.
- ❖ Soutenir le sport de haut niveau.
- ❖ Piloter le Centre de ressources et d'information des bénévoles et l'activité d'aide à l'emploi
- ❖ Présenter les orientations du mouvement sportif aux organisations territoriales.

III – SES COORDONNEES

Comité Départemental Olympique et Sportif de Côte d'Or
CREPS de Bourgogne
15, rue Pierre de Coubertin
21000 DIJON7
Tél. : 03 80 45 84 85 - Fax : 03 80 43 98 16
<http://cotedor.franceolympique.com> – cdos-21@wanadoo.fr